

la neuvième chambre qui a été affectée jusqu'à présent aux travaux du jury d'expropriation. On établirait à la droite du président plusieurs rangées de gradins sur lesquels on placerait les inculpés et les hommes de garde. Demain, M. Lemaitre, architecte du Palais, doit soumettre ses plans à M. le président et à M. le procureur impérial.

Il est de plus en plus question, dans les cercles diplomatiques, d'une démarche collective des grandes puissances ayant pour but de faire cesser les hostilités entre la Turquie et le Monténégro.

D'après des lettres de Londres, la santé de la reine Victoria serait loin de se raffermir, comme on l'a dit. Sa Majesté irait au contraire s'affaiblissant, par suite du chagrin qu'elle ne peut vaincre.

M. de Lesseps a tenu hier une nouvelle conférence, à l'amphithéâtre de l'école de médecine, sur l'entreprise du canal de Suez. Un incident curieux, c'est qu'un grand nombre d'Anglais faisaient partie de l'assemblée, et ce n'étaient pas les auditeurs les moins sympathiques.

L'Académie française, dans sa dernière séance, a fixé pour sujet du prix d'éloquence qui doit être donné dans deux ans, l'Eloge de Châteaubriand.

Les travaux de restauration dans la cathédrale St-Denis ont repris de l'activité depuis quelques jours. Le chœur, les chapelles environnantes et la crypte des tombeaux seront bientôt rendus au culte et aux visiteurs. Les nouveaux caveaux sous le transept sont terminés. La restauration du portail et des clochers va prochainement être commencée.

Les bureaux de l'administration du chemin de fer du Nord viennent de s'installer dans le nouvel et magnifique édifice construit à l'ouest, vers l'hôpital de Lariboisière. La nouvelle gare proprement dite s'élève sur une échelle formidable et tout à fait monumentale, sur la rue de Dunkerque, dans l'axe du boulevard de Denain, entre l'ancienne gare et le bâtiment de l'administration. Le quartier de la gare du Nord devient l'un des plus beaux de la capitale.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Paris, 25 juin.

Le Corps législatif a adopté les articles 4 et suivants, modifiés de concert par la commission et le Conseil d'Etat, établissant un impôt sur les voitures et les chevaux de luxe.

L'ensemble du budget a ensuite été adopté.

Londres, 24 juin.

L'Office Reuter a des nouvelles de New-York du 14 juin.

Le ministre de la marine a proposé l'établissement, dans la vallée du Mississippi, d'un chantier maritime pour bâtiments cuirassés.

Les confédérés, à Charleston, ont reçu un renfort de 30.000 hommes.

On mande de New-York que les Français se sont retirés d'Orizaba.

Un combat nouveau a eu lieu près de cette ville, entre les réactionnaires et les libéraux, les Français soutenant les réactionnaires. La victoire est réclamée des deux parts.

New-York, 14 juin.

Les affaires n'ont pas changé à Richmond. Les fédéraux occupent James Island; ils attendent des renforts avant d'attaquer Charleston; on s'attend à une résistance énergique.

Turin, 24 juin.

M. Brassier de Saint-Simon, ministre de Prusse, est de retour à Turin.

Aujourd'hui, à la Chambre, le député Bonghi a interpellé le ministre de l'instruction publique sur les dernières dispositions prises par le gouvernement, relativement à l'université de Pavie.

Le ministre a répondu qu'il avait dû user de quelque rigueur, les étudiants ayant dépassé les bornes de la loi, mais qu'il serait néanmoins toujours plein de bienveillance pour les étudiants. L'incident n'a pas eu de suite.

Vienne, 25 juin.

Le Wanderer publie les dépêches suivantes :

Belgrade, 24. — Le prince Michel demande l'évacuation immédiate de toutes les forteresses occupées par les Turcs sur le territoire serbe.

La Serbie organise plusieurs bataillons d'anciens soldats. Des exercices militaires sont ordonnés pour tous les hommes capables de porter les armes.

Le commissaire envoyé par la Porte pour procéder à une enquête sur les derniers événements de Belgrade vient d'arriver.

Belgrade, 25. — La première conférence a été tenue. Le prince a demandé la démolition des forteresses.

Les troupes turques se sont avancées vers les frontières, près Huschiza.

Les Bachi Bouzoucks sont concentrés en Bosnie, sur la frontière serbe.

FAITS DIVERS.

Voici le résultat du tirage des obligations du Crédit foncier : le N° 75,191 a gagné la prime de cent mille francs ; le N° 45,730 celle de cinquante mille francs, et le N° 154,813, la prime de vingt mille francs.

— Nous lisons dans le Pays :

« La police vient de faire une capture très importante au point de vue non-seulement du commerce français, mais encore du commerce étranger.

Depuis quelque temps s'était ouverte

avec grand fracas, rue Meslay, une maison de commission qui, d'après ses annonces, ses réclames et ses prospectus, étendait ses opérations dans toute l'Europe, en Egypte et jusqu'en Australie. Elle disposait, disait-elle, de fonds considérables qui lui étaient envoyés pour achats de marchandises, notamment en articles de Paris.

Tout dans l'établissement paraissait monté sur un grand pied. On parlait là toutes les langues. Les voitures, les camions encombraient la chaussée. C'était une procession de gens entrant et sortant avec des racoche pleines d'argent.

Du matin au soir, on entendait le tintement des pièces d'or et des écus qui s'empilaient à la caisse. La mise en scène était admirablement disposée comme pour une grande maison commerciale. Trois associés, un Français, un Anglais et un Hollandais, étaient à la tête de l'affaire.

L'entreprise paraissait si bien nouée et si solidement assise que, dans un moment où la guerre d'Amérique produit dans les transactions un si funeste ralentissement, beaucoup de commerçants virent dans l'ouverture de ce débouché une compensation providentielle et, comme la maison n'opérait que sur de fortes quantités, se hâtèrent de dégarnir pour elle leurs magasins regorgeant de marchandises invendues.

Le paiement se faisait en billets à courte échéance payables au siège de la société. L'échéance était la même pour tous les billets. Les marchandises, dont on pressait la livraison, étaient immédiatement expédiées à Londres.

Au jour fixé, tous les fournisseurs arrivèrent avec leurs billets, mais ils ne trouvèrent que des commis nouvellement admis et ne sachant ce qu'on voulait leur dire. Les maîtres avaient disparu. Reconnaissant alors qu'ils avaient été victimes d'escroqueries, les négociants s'empressèrent de porter plainte.

Par suite de recherches très actives et très adroites, les trois associés ont été arrêtés à la gare du chemin de fer au moment où ils allaient partir pour Londres, et conduits devant le commissaire du quartier des Arts-et-Métiers. Après les avoir interrogés, ce magistrat les a envoyés à la Préfecture.

La suite de l'enquête a fait connaître que ces individus faisaient partie d'une association parfaitement organisée, exploitant à la fois l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, la Belgique et la Hollande. Les mesures habilement concertées par la police donnent à espérer que, dans ces divers pays, leurs affiliés seront arrêtés comme ils l'ont été eux-mêmes à Paris.

— On vient d'arrêter toute une bande d'individus qui avaient organisé le vol des moutons sur une grande échelle d'une façon assez ingénieuse. Ils se réunissaient pour acheter, un jour de marché, un petit lot de dix à douze moutons, puis ils se plaçaient sur la route de Paris dans un endroit où elle traverse un bouquet de bois et où elle est bordée de fossés.

Dès que de loin on apercevait le nuage de poussière soulevé par un de ces grands troupeaux de 1,200 à 1,500 moutons que souvent un seul berger conduit vers la capitale, on s'empressait de prendre les dispositions arrêtées d'avance. Les douze moutons étaient placés sur les bas côtés de la route où ils paissaient l'herbe rare. Nonchalamment étendu à terre, l'un des voleurs avait l'air de les garder, tandis que les autres se tenaient cachés dans les fossés. Ces derniers, dès que passait le grand troupeau, saisissaient par les pattes les moutons à leur portée, les marquaient vivement au moyen d'une préparation rouge au chiffre de l'association et les poussaient dans le petit lot de douze moutons. La chose se répétait à chaque troupeau qui passait, si bien qu'à la fin de la journée au lieu de 12 moutons il y en avait plus de 100. L'escamotage s'opérait avec tant d'habileté que ce n'était qu'à l'abattoir, lorsqu'il fallait compter les animaux, que le conducteur s'apercevait de la disparition d'un certain nombre d'entre eux. Ou et comment lui avaient-ils été enlevés? Il ne pouvait le dire.

L'un des associés exerçant ostensiblement la profession de marchand de bestiaux était chargé du placement des moutons volés qu'il vendait aux marchands bouchers ou aux cultivateurs. La bande eût peut-être réalisé longtemps encore de coupables profits si cet individu n'eût proposé en vente au-dessous du cours un lot de moutons à un cultivateur qui avait déjà été victime de vols de bêtes ovines. Ayant examiné sans affectation les animaux qu'on lui offrait à un prix qui lui semblait suspect, le cultivateur reconnut une marque secrète lui indiquant qu'ils faisaient partie des moutons qu'on lui avait volés. Sans rien faire paraître de sa découverte, il conclut le marché; mais feignant de manquer d'argent pour parfaire le prix, il pria le ven leur d'attendre tandis qu'il allait en emprunter à un de ses confrères. Au lieu de cela, il alla avertir l'autorité qui prit des mesures en conséquence. Le marchand de bestiaux fut payé et se retira; mais il était instamment surveillé, on surprit ses accointances avec ses complices et on découvrit la manière de procéder de la bande, dont tous les membres furent arrêtés en flagrant délit et mis à la disposition de la justice.

— On lit dans le Courrier de Lyon :

« On ne saurait prendre trop de précautions vis-à-vis des chevaux vicieux. En voici un triste exemple : Un de ces animaux, qui avait déjà donné des preuves de son naturel méchant, a été conduit, hier, à la gare de Vaise afin d'être amené à Chalon-sur-Saône, et vendu à la foire de cette ville.

Jusqu'à là il avait paru assez paisible, et n'avait manifesté aucune velléité de résistance; mais, au moment où le domes-

tique qui le conduisait sans défiance était descendu et le tira par sa longe, le cheval s'est dressé sur ses pieds de derrière, comme pour sauter sur le dos de l'homme dont le pied s'est trouvé pris sous le sabot.

La douleur l'ayant fait tomber à la renverse, le cheval a profité de ce moment pour saisir ce malheureux avec ses dents et le mordre à la cuisse. L'enlevant de terre, il l'a secoué plusieurs fois; puis l'ayant rejeté à terre, il s'est mis à piétiner sur son corps sans lâcher prise. Pour arracher le palefrenier à cette terrible étreinte, il a fallu qu'un sergent de ville présent à cette scène tirât son épée et en portât plusieurs coups dans la cuisse du cheval.

On a eu toutes les peines du monde à maîtriser ensuite l'animal devenu de plus en plus furieux et qui se défendait par des ruades et en menaçant de mordre tout ce qui l'approchait. Quoique étroitement garrotté, muselé, l'un des pieds de devant lié et tenu en l'air par une corde passée autour du corps, il se cabrait encore et ce n'est pas sans péril qu'il a été conduit jusqu'à l'Ecole vétérinaire où il a été dans une cellule jusqu'à ce qu'il soit abattu, conformément aux ordres de son propriétaire.

Quant au malheureux domestique, la gravité de ses blessures est telle qu'il a dû être transporté à l'Hôtel-Dieu, et que l'amputation de la cuisse a été jugée nécessaire.

— Un drame mystérieux et qui a eu un dénouement tragique, s'est passé samedi soir à la Tête-de-Flandre. Voici les renseignements que donne à ce sujet le Précurseur d'Anvers :

Parmi les passagers qui traversaient l'Escaut samedi soir, sur le bateau de passage pour se rendre à la Tête-de-Flandre, se trouvaient deux messieurs très bien vêtus et paraissant âgés de 50 à 60 ans. Débarqués à Sainte-Anne, ils entrèrent à l'estaminet de la Rose d'Or et y soupèrent. Ils allèrent encore dans cinq ou six autres estaminets, et partout on remarqua qu'ils causaient à voix basse.

Leurs manières paraurent si étranges à l'hôtesse de l'estaminet Saint-Jacques, qu'elle engagea son mari à suivre ces étrangers lorsqu'ils sortiraient. Vers dix heures, ils quittèrent l'estaminet et se rendirent au débarcadère du bateau à vapeur; ils se déshabillèrent, firent un paquet de leurs effets, les jetèrent dans l'Escaut et s'y précipitèrent eux-mêmes. Tout cela avait été accompli si rapidement, que l'hôte de Saint-Jacques, qui avait suivi de loin ces étrangers, arriva trop tard.

A ses cris, le commissaire de police Geldof et des matelots accoururent; mais hommes et paquets avaient disparu, entraînés sans doute par la marée montante. Hier matin, vers quatre heures, on trouva au bas de l'embarcadère de la Tête-de-Flandre un cadavre qui n'avait que des chaussettes sans marque, on le déposa à la morgue de Sainte-Anne. Le second cadavre a été retrouvé vers neuf heures, par des bateliers, près du chantier Cockerill; il ne portait qu'une ceinture de cuir; on l'a transporté à la morgue de notre hôpital.

Ces deux cadavres n'ont point encore été reconnus; et malheureusement les habits qui auraient pu aider l'autorité dans ses recherches, n'ont point encore été retrouvés. On se perd en conjectures sur les causes qui ont pu porter ces deux vieillards qui paraissent être frères, à se donner ainsi la mort.

Une nouvelle Revue va paraître, ayant pour titre :

LA VÉRITÉ UNIVERSELLE.

L'extrait suivant du Prospectus fera connaître dans quelles louables intentions cette publication est entreprise :

« Nous apportons la bonne nouvelle : non pas une création de notre esprit, non pas les rêves d'un cerveau livré à ses contemplations solitaires; non pas le produit monstrueux d'un mouvement d'orgueil et de révolte contre la tradition, qui est l'expérience des siècles; ni les conceptions irrationnelles d'un esprit ennemi de la science, du progrès, de la liberté véritable, et qui, dans sa défiance de l'avenir, voudrait faire rétrograder de dix siècles en arrière l'humanité, qui marche en avant sous l'œil de Dieu.

« Nous apportons la bonne nouvelle, c'est-à-dire la philosophie de la vie, la

philosophie pratique, la philosophie du Verbe incarné : *Et Verbum caro factum est*. Notre œuvre est une œuvre collective, fondée par le dévouement à la cause de l'Eglise et de la civilisation, dont elle est le flambeau.

« Nous apportons la raison catholique, c'est-à-dire la vérité vraie en toutes choses, le spiritualisme dans les sciences, la logique divine et l'idée d'une Providence dans l'histoire, le bonheur par le devoir accompli dans la vie publique et privée, la moralisation des peuples et des individus par l'idéal qui élève l'âme dans les lettres et dans les arts.

« Notre philosophie, c'est celle que le R. P. Félix a proclamée cette année du haut de la chaire de Notre-Dame, celle que le R. P. Gratry développe à l'Oratoire devant un public d'élite; c'est Jésus-Christ servant de trait d'union entre la raison humaine et la raison de Dieu, entre la science et la théologie. Admirable point de départ pour notre œuvre, la thèse de ces illustres conférenciers résumera notre profession de foi. Nous sommes heureux de le déclarer ici, la philosophie du Verbe est destinée à régénérer, dans un avenir prochain, l'ensemble des connaissances humaines :

Instaurare omnia in Christo.

« Notre œuvre s'adresse surtout à la jeunesse des écoles, aux corps enseignants, laïques et religieux, aux communautés et aux familles chrétiennes.

« La jeunesse du dix-neuvième siècle veut du raisonnement, de la dialectique, des preuves; elle en aura.

« La lutte est ouverte entre la fausse science du rationalisme et la science illuminée par la doctrine catholique; nous venons offrir le spectacle de la faiblesse de nos ennemis et de leur défaite.

« LA VÉRITÉ UNIVERSELLE deviendra comme le champ-clos de ce débat qui doit finir par le triomphe des principes que nous défendons.

« Que ceux qui aiment la lutte veuillent bien nous encourager au milieu des obstacles sans nombre que nous allons rencontrer.

« Des écrivains éminents, des ecclésiastiques distingués ont bien voulu nous promettre de veiller sur notre œuvre et nous prêter le concours de leur précieuse collaboration (1).

« Qu'on ne croie pas, d'après l'exposition de doctrine qui vient d'être faite, que notre Revue soit destinée aux seules études philosophiques. Loin de là; nous comprenons trop les exigences de l'époque actuelle et les nécessités d'une propagande qui doit, pour être féconde en bons résultats, pénétrer dans les jeunes intelligences avec ces agréments que les études historiques, religieuses, scientifiques, littéraires et artistiques peuvent seules apporter dans une œuvre comme celle que nous fondons.

« Ces diverses matières auront une très large part dans la Revue; elles y seront traitées par des écrivains spéciaux, tous réunis dans le même programme et sous le même symbole de la tradition unie au progrès par le christianisme; car le progrès en dehors du christianisme, c'est le progrès dans la matière, c'est le progrès dans la mort.

« Distinction profonde à l'aide de laquelle nous avons l'espoir de rallier tous les catholiques sous le drapeau de l'unité dans la vérité.

« Tel est le but de notre Revue; il nous fallait le dire bien haut à la veille du jour où il ne devra plus y avoir dans le monde que deux armées en présence : la nôtre et celle des ennemis du christianisme. »

(1) Voici les noms des écrivains dont le Prospectus fait mention : MM. d'Anselme de Puyssat, auteur du *Monde païen*; Ange des Ursins; F. Billot, avocat; l'abbé C. F., docteur en théologie; Jules Caumont; Edmond Castellan; l'abbé Fayet, auteur des *Beautés de la Poésie ancienne et moderne*; l'abbé Gabriel, curé de St-Merri; Léon Garnier, ancien rédacteur en chef de la *Science Pittoresque*; D. Guibert; L. Jaquemin, d'Arles, archéologue; F. Lenormant; de Lescurie; de Lombard; Léon Lavôdan; Louis de Laroque; A. Nettement; de Plasman, ancien magistrat, auteur des *Strauss français*; A. Poiry; vicomte de Pol; vicomte Albert de Selle, ingénieur civil; Vauters, étudiant en droit; Antoine Vيران, d'Arles.

« La Revue paraîtra le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à partir du 1^{er} juillet prochain. Le prix de l'abonnement est de 12 francs par an.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE.

Émission de 340,000 obligations.

Il est ouvert une souscription publique pour le placement de 340,000 obligations de la compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée aux conditions ci-après :

Ces obligations produisent un intérêt annuel de 15 fr. et sont remboursables à 500 fr. par tirages annuels répartis sur la durée de la concession.

La souscription sera ouverte le 20 juin 1862 et fermée le 30 juin 1862, à 4 heures du soir.

Il sera versé en souscrivant et par chaque obligation souscrite, une somme de 25 fr. à titre de garantie.

Si le capital souscrit dépasse le montant de l'émission, les souscriptions seront soumises à une réduction proportionnelle, sans que l'on puisse attribuer moins d'une obligation à chaque souscripteur.

Cette proportion sera indiquée par un avis inséré au *Moniteur*.

Les obligations sont émises à 301 fr. 25 c., jouissance du 1^{er} juillet 1862.

Les paiements auront lieu en trois termes, payables, savoir :

Fr. 101 25 du 5 au 15 juillet.
(Les 25 francs versés à titre de garantie viendront en déduction de la somme à payer pour la libération de ce terme).
100 » du 1^{er} au 10 octobre 1862.
100 » du 15 au 25 janvier 1863.

Ensemble fr. 301 25.

Les souscripteurs auront à toute époque la faculté de se libérer des termes non échus moyennant bonification d'intérêt à raison de 4/0 l'an. Les obligations libérées par anticipation devront l'être intégralement. L'intérêt bonifié sera calculé du jour du versement au premier jour fixé pour l'échéance de chaque terme.

Le premier tirage d'obligations remboursables à 500 fr., aura lieu dans la dernière quinzaine de décembre 1862. Les numéros des titres définitifs délivrés en échange des certificats intégralement libérés participeront seuls au tirage.

En cas de retard de paiement, le débiteur sera passible des intérêts à raison de 5/0 l'an, à partir du premier jour fixé pour l'échéance de chaque terme.

Ces intérêts courent de plein droit et sans mise en demeure.

Un mois après l'échéance d'un terme en retard de versement, le solde même non échü deviendra intégralement exigible, et les obligations pourront être vendues aux risques du souscripteur par l'entremise d'un agent de change et sans mise en demeure.

On souscrit : A PARIS, rue Neuve-des-Mathurins, 44; — rue Laffitte, 17; A LYON, rue Impériale, 33; A MARSEILLE, à la gare.

Les personnes qui n'habitent pas les trois villes où les bureaux de souscription sont ouverts, peuvent s'adresser par correspondance au secrétaire-général, 44, rue Neuve-des-Mathurins. Chaque lettre de souscription devra être accompagnée d'une remise en billets de banque ou mandats sur la Banque de France, à raison de 25 francs par chaque obligation souscrite. Les accusés de réception adressés aux souscripteurs leur tiendront lieu de récépissé. Le secrétaire général, G. RÉAL. 3 122—10 440

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Vendredi 27 juin 1862.

SOIRÉE D'ADIEUX.

Dixième et dernière représentation donnée par MM.

Renard et Darcier

1. Le chiffonnier philosophe, chansonnette chantée par M. Lavarde.
2. Grand air du 4^e acte de la Juive, chanté en costume par M. Renard.
3. Intermède.
4. La Classe, duo de genre, chanté par MM. Renard et Darcier.
5. Duo de la Reine de Chypre, chanté par MM. Renard et Darcier.
6. A DEUX PAS DU BONHEUR, opérette en 1 acte.

TOUS LES JOURS

A 7 HEURES

Pour finir à 10 heures 1/2.

THÉÂTRE DE LILLE

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Par les Artistes réunis des Théâtres de Bordeaux et des Variétés de Paris

LES BIBELOTS DU DIABLE

Grande féerie en 3 actes et 16 tableaux, de MM. Cogniard et Clairville.

16 DÉCORS NOUVEUX.

Les 14 derniers, par MM. SALESSES et BERTON, de Bordeaux; et les deux premiers par M. WICART, de Lille.

500 Costumes neufs. Trucs et Machines.

BALLETS

- 1^o La Napolitaine;
- 2^o La Péruchienne, ballet italien;
- 3^o Les Odalisques, ballet turc;
- 4^o Les Villageois, ballet enfantin;
- 5^o Les Génies, ballet aérien.

Les Lundis et Mercredis, le Spectacle commencera une heure plus tôt que les autres jours, afin de permettre aux personnes de la ligne de Lille à Valenciennes et Arras de prendre le train de 10 heures du soir.

30 DANSEURS ET DANSEUSES.

1^{er} acte : Les Génies. — Les Bibelots à l'encan. — L'Anc amoureux. — L'Inondation.
2^e acte : Le Rameau d'or. — Départ pour la lune. — La Queue du Diable. — Les Désirs de Florine. — L'Île des Perroquets (Ballet des perruches).
3^e acte : Les Statues animées. — L'Orangerie. — Le Char de Venus. — Le Harem. — Ballet. — La Noce au village. — Les Odalisques. — Les Infinitement petits.

On commencera à 7 heures pour terminer à 10 heures 1/2.

Tous les soirs, service du chemin de fer. — Départ de Lille pour Roubaix et Tourcoing à 11 h. 45 m.